



Requalification de l'esplanade Saint Louis

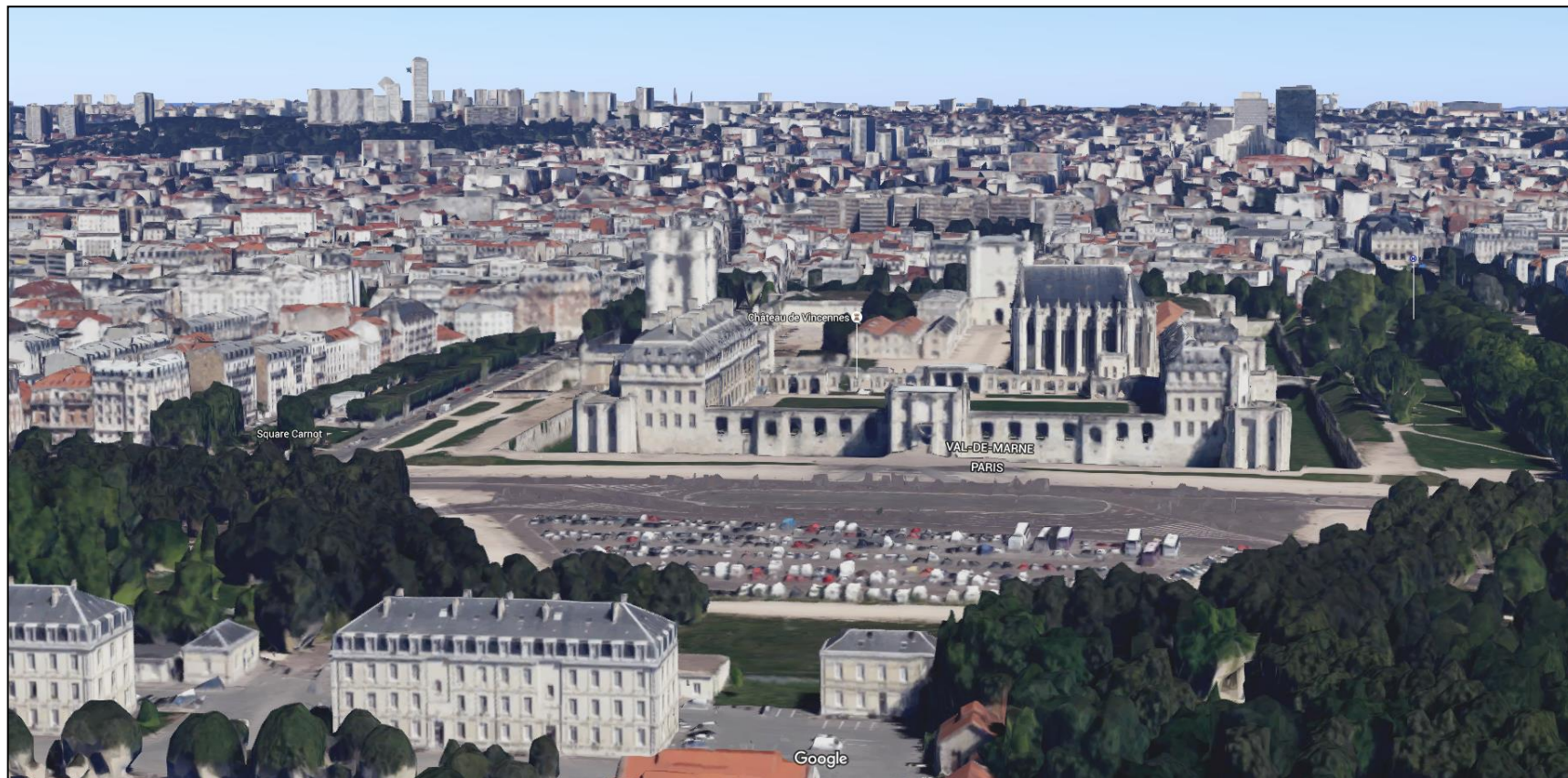
Rencontre Paris Pluie – 17 octobre 2019

Localisation du projet dans le Bois de Vincennes

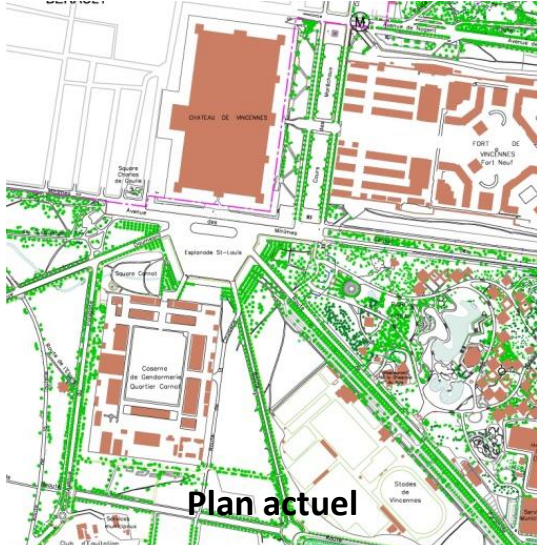
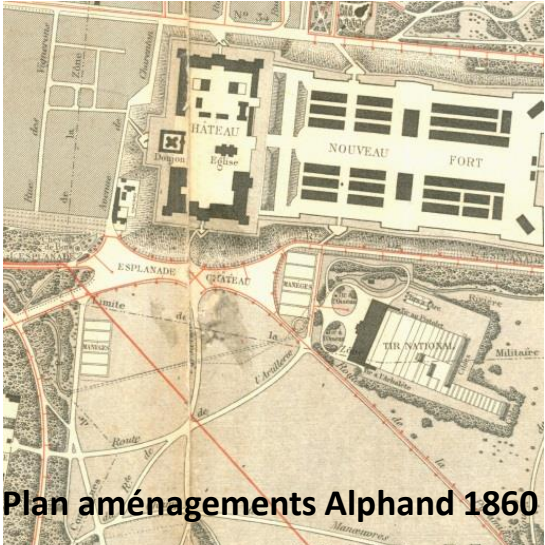
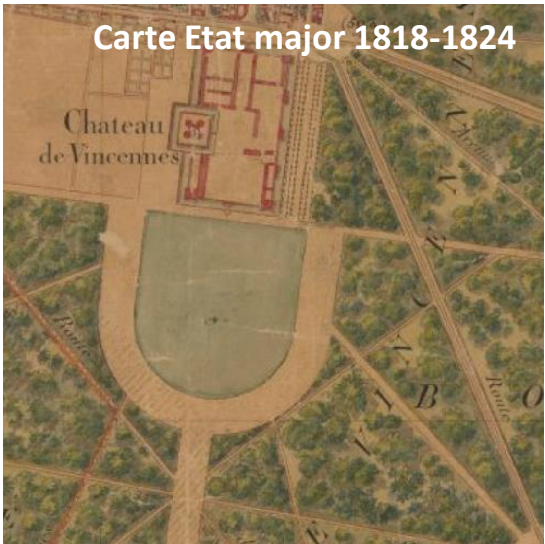


Photo aérienne 2017 - Bois de Vincennes

Vue aérienne de l'esplanade avant suppression du stationnement

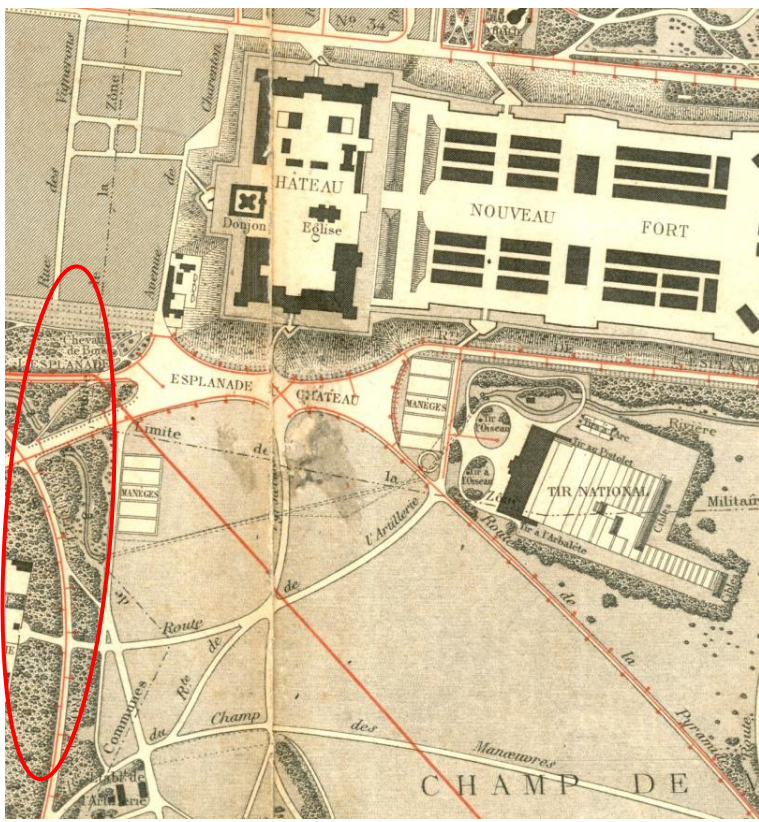


Recherche historique : un dégagement toujours présent devant le château

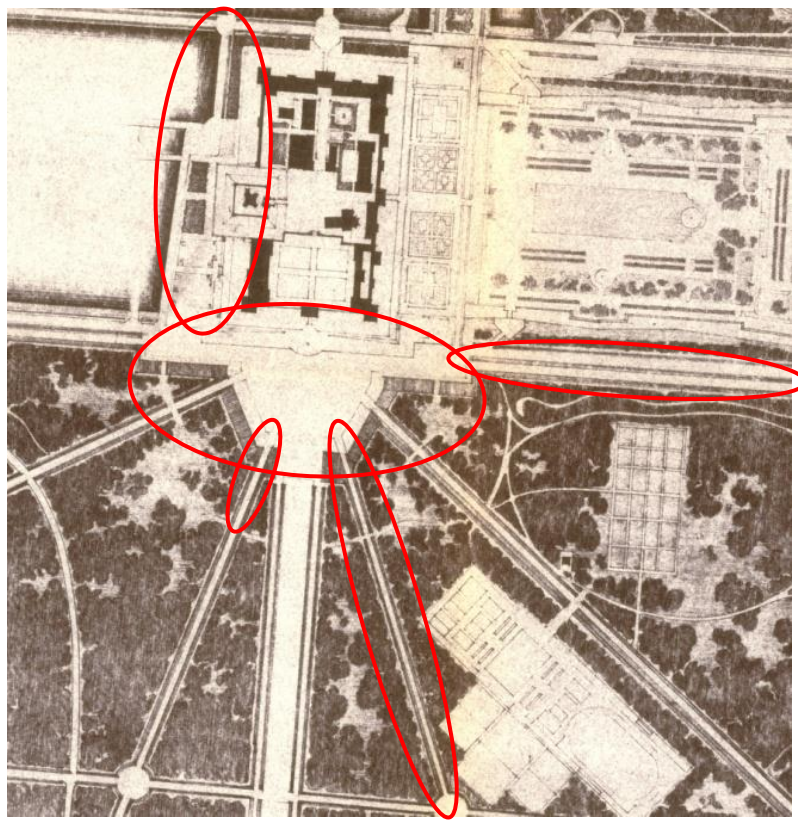


Deux plans de référence ont marqué la place

Alphand 1860 dont persistent aujourd'hui les cheminements dans la partie ouest

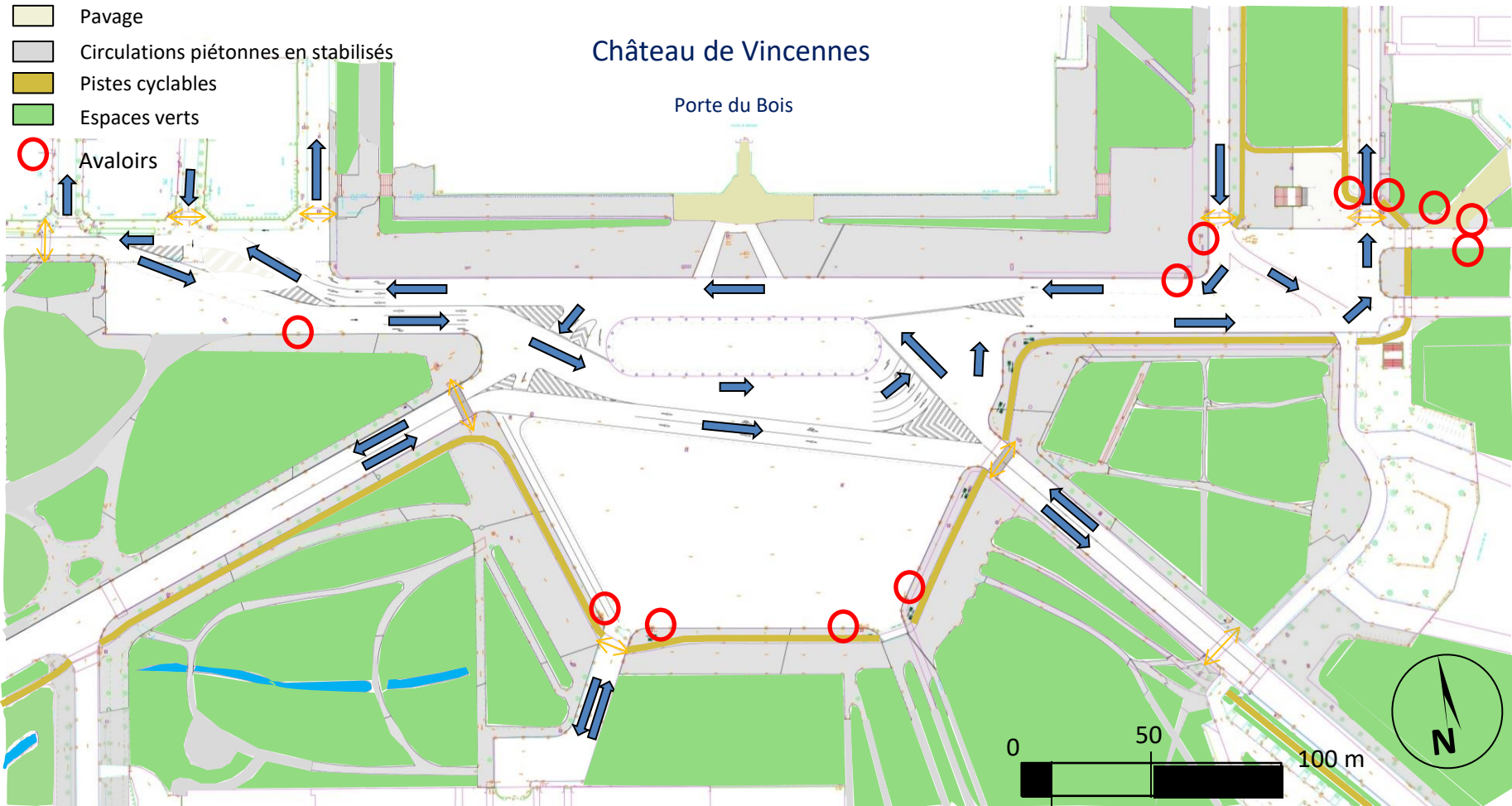


Trouvelot 1954 dont persistent aujourd'hui les tracés périphériques et le dessin de l'esplanade



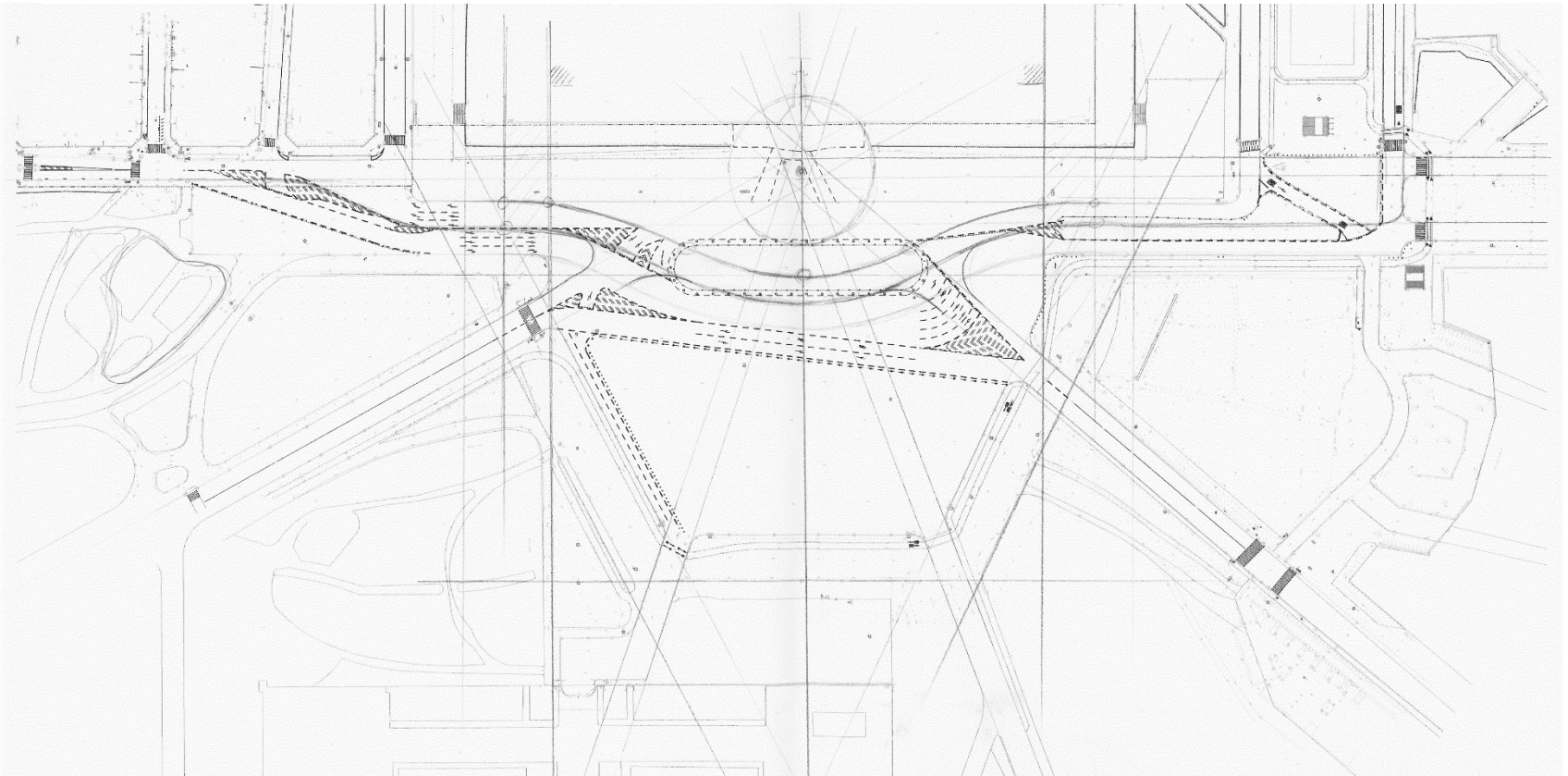
Etat actuel : une esplanade fortement minéralisée et des espaces perdus

- ➡ Sens de circulation routière
- ↔ Passages piétons
- Asphaltes et enrobés
- ▨ Pavage
- ▩ Circulations piétonnes en stabilisés
- ▨ Pistes cyclables
- ▨ Espaces verts



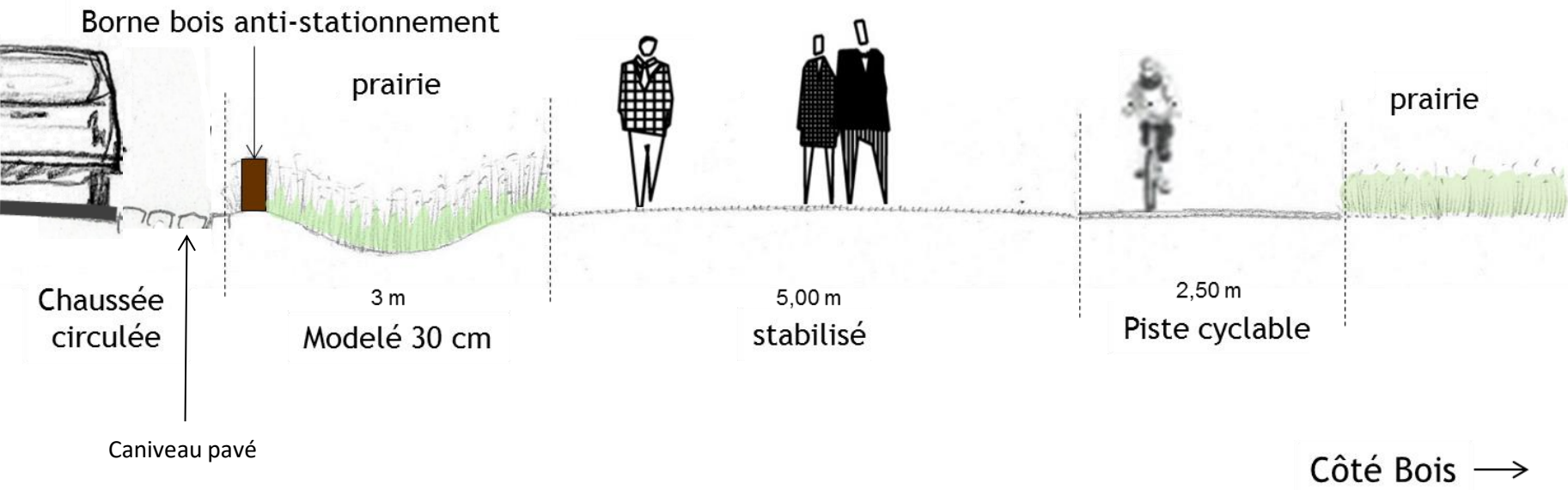
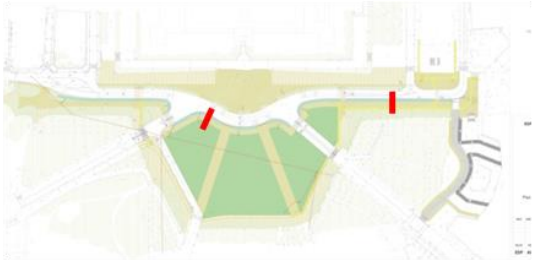
Construction du projet

- Les lignes de construction du projet de l'esplanade, reprennent celles du plan Trouvelot, pour mettre en cohérence le dessin avec les lignes de force du Château.
- Inscrites dans ces mêmes lignes de construction, l'ondulation de la voie circulée, vient traduire l'esprit d'Alphand dans le raccordement souple des différentes voies du carrefour.



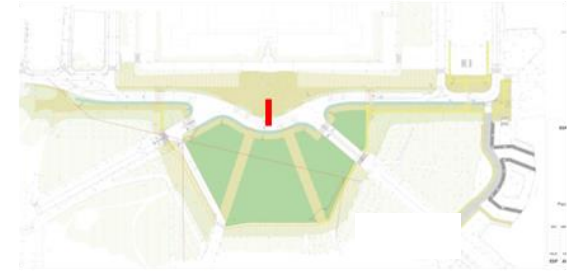
Projet : une large réappropriation de l'espace au profit des circulations douces

Localisation des coupes



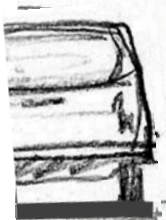
Projet : un parvis en stabilisé qui se prolonge par une voie en enrobé clair

Localisation des coupes



Bornes actuelles avec chaînes

Bordure en grès



Chaussée
circulée

Caniveau pavé



Château



12,00 à 42 m
stabilisé

Projet : matériaux et mobiliers proposés existants actuellement sur site



Bornes et chaînes: Récupération sur place et positionnement en bordure de voie le long du parvis du château

Bornes et potelets en bois : Positionnement en bordure de voie côté Bois

Caniveaux pavés:

Récupération sur place et positionnement bilatéral

Bordures de trottoir en grès côté Château:

Récupération sur place et positionnement le long du parvis du château



Prairie (fin mai)



État courant pendant les manifestations

État estival sec



stabilisé

Délimitation des bassins versants

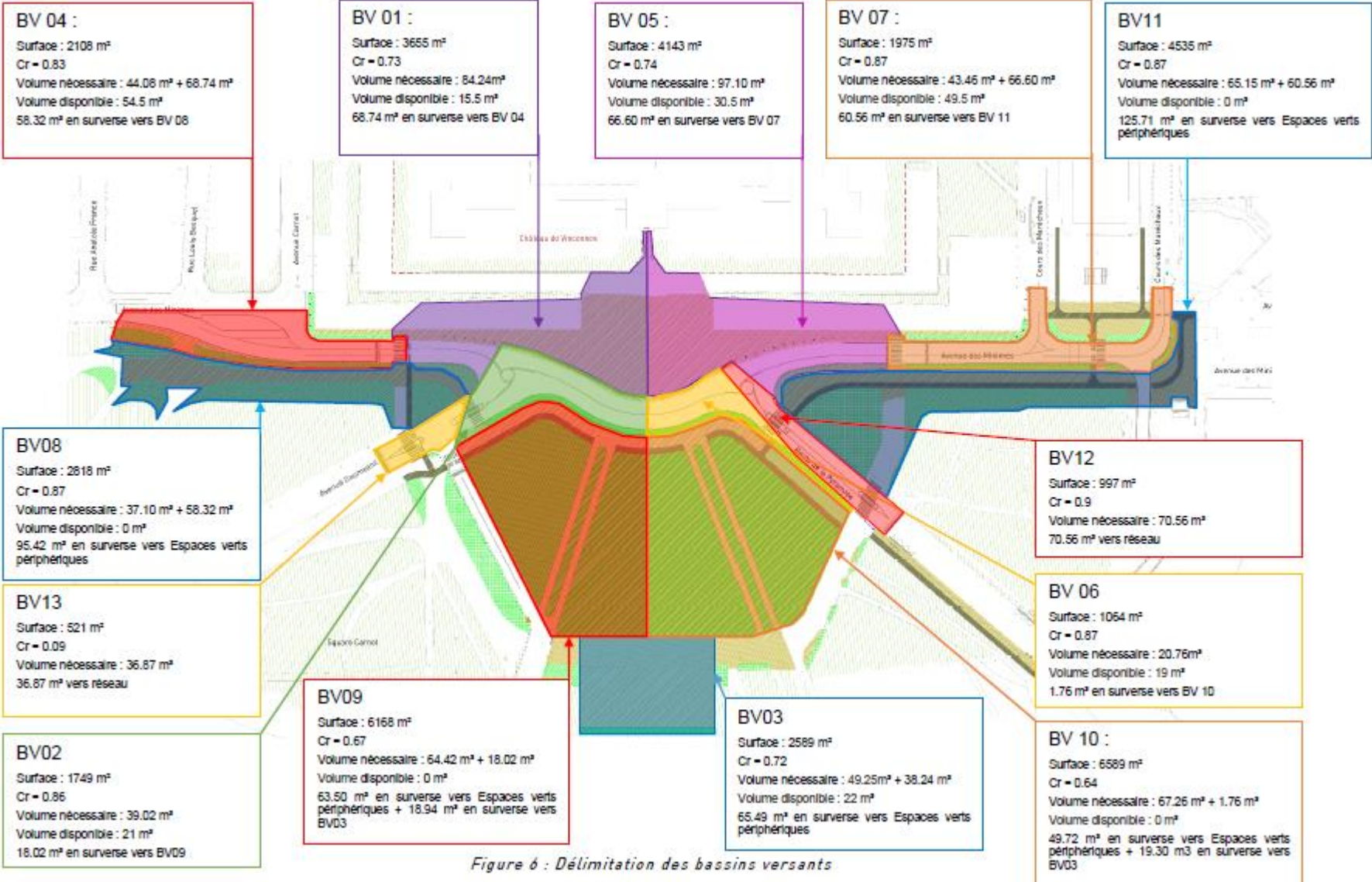
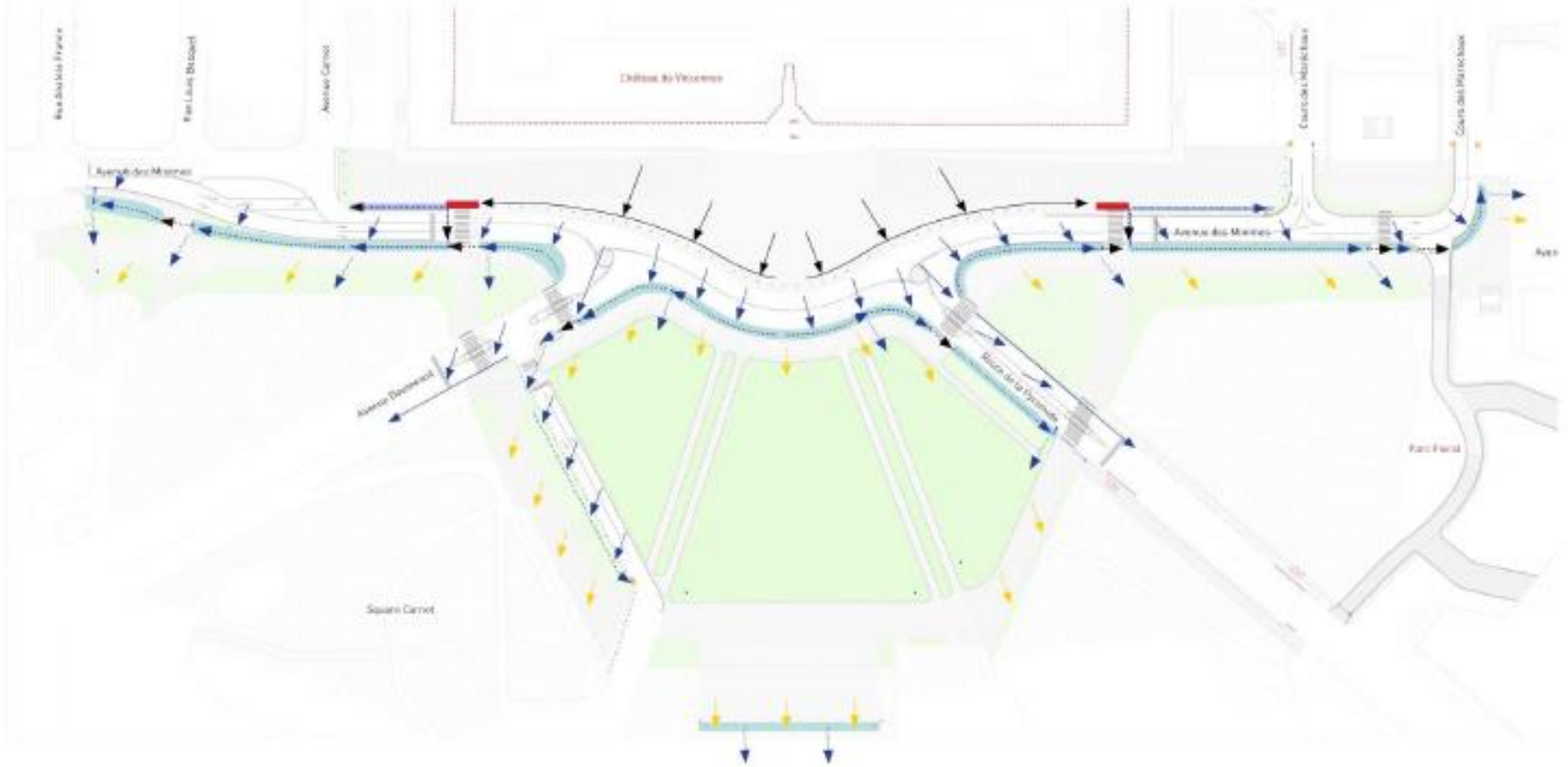


Figure 6 : Délimitation des bassins versants

Schéma de gestion des eaux pluviales

- ▶ Ruissellement des EP du Parvis stabilisé
-▶ Ruissellement dans canalisation ou complexe drainant
- Grilles et caniveaux connectés à la tranchée drainante

- ▶ Ruissellement des EP de voirie
-▶ Ruissellement et infiltration des EP dans les noues et les espaces verts
- ▶ Surverse des noues vers les espaces verts
- ▶ Ruissellement des EP des circulations piétonnes, vers les espaces verts



Bilan des surfaces

La surface gagnée par la promenade publique s'élève à 21 400 m²

	Avant	Après
Surface imperméable (enrobé)	31 000 m ²	13 290 m ²
Surface perméable	12 000 m ²	29 710 m ²
Dont stabilisé et végécol	12 000 m ²	12 470 m ²
Dont surface végétalisée	0 m ²	17 240 m ²
Total	43 000 m ²	43 000 m ²

Quelques photos du chantier en cours



Calendrier

Autorisation du dépôt des autorisations d'urbanisme du Ministère de la Défense : août 2018

Dépôt de la demande de Permis d'Aménager : septembre 2018

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites : 23 novembre 2018

Autorisation de la Ville de Vincennes : décembre 2018

Délivrance du Permis d'Aménager : janvier 2019

Démarrage des travaux : avril 2019

Fin des travaux : décembre 2019